

ci-devant ordre des Jésuites, ni dans la seigneurie de *Lauzon*, ni dans les censives du domaine de la couronne, à *Québec* ou à *Trois-Rivières*.

Aussi, un rapport des baptêmes, mariages et sépultures dans les district et comté de *Gaspé*, pour l'année 1863.

Et aussi, un rapport des baptêmes, mariages et sépultures dans le comté de *Berthier*, pour l'année 1864.

Ordonné qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :

(*Voir Documents de la Session.*)

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris les débats ajournés sur la motion de l'honorable M. *Macpherson* pour l'adoption du premier paragraphe de la résolution pour une adresse en réponse au discours de Son Excellence le gouverneur-général prononcé du trône, à l'ouverture de la présente session.

Après un nouveau long débat,

La question de concours étant mise sur icelle, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative.

Les autres paragraphes de la dite résolution étant lus de nouveau par le greffier, et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément et unanimement adoptés.

Ordonné que les honorables MM. *Macpherson*, *Bossé*, et l'honorable Sir *E. P. Taché* forment un comité pour rédiger une adresse basée sur la dite résolution.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable Sir *E. P. Taché* a fait rapport d'une adresse préparée par le comité, comme suit :

A Son Excellence le Très-Honorable CHARLES STANLEY, Vicomte MONCK, Baron MONCK de *Ballytrammon*, dans le comté de *Wexford*, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur les provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'*Ile du Prince-Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Conseil Législatif du *Canada*, réunis en parlement provincial, remercions respectueusement Votre Excellence de son gracieux discours à l'ouverture de la présente session.

Nous nous unissons cordialement à Votre Excellence dans l'expression de sa reconnaissance envers une bienfaisante Providence, de la prospérité et du contentement général du peuple de cette province, et de la continuation pour nous des bienfaits inestimables de la paix.

Nous désirons exprimer à Votre Excellence le regret avec lequel nous avons appris qu'il a été commis des outrages contre le commerce et le territoire des *Etats-Unis d'Amérique* par des personnes qui, après avoir commis ces actes, ont cherché un asile sur le sol canadien.

Nous avons appris avec beaucoup de satisfaction que, pour prévenir l'organisation d'aucune entreprise de cette nature dans les limites de cette province, et aussi pour mettre Votre Excellence en état de remplir avec efficacité ses devoirs envers une puissance voisine en relations amicales avec Sa Majesté, Votre Excellence a cru devoir organiser un système de police secrète sur la ligne-frontière des *Etats-Unis*, et que pour le même objet elle a appelé en service permanent une partie de la force volontaire de la province.

Nous donnerons notre prompte considération au bill qu'il a plu à Votre Excellence nous informer devoir être soumis au parlement dans le but d'armer l'exécutif de pouvoirs plus grands qu'il n'en possède aujourd'hui pour le cas de ceux qui, en